

N°HAB/2025/85

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	04 novembre 2025	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	04 novembre 2025	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 47

Séance du 12 novembre 2025

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le 12 novembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures trente, Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 37

Mesdames et Messieurs Didier MOREAU, Philippe PETIT, Florence SYLVESTRE, Catherine DECUYPER, Marie-Hélène GOUEDARD, Cyril HAGHEBAERT, Claude SCIBOZ, Christine LEMOINE, Jean-Pierre BARRET, Marc FAYADAT, Patrice CHASSERY, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Richard ZEIGER, Linda GUEDJALI, Mohammed BELKAID, Michèle BARRY, Jean-Yves MESNY, Eric APFFEL, Anne MIELNIK-MEDDAH, Hassan LARIBIA, Elisabeth LEFEVRE, Thierry LEAU, Dorothée BRICOUT, Jacques COURTAT, Laurent CHAT, Éric GALLOIS, Jean-Pierre BAUSSART, Guy BOURRAS, Xavier MARQUIS, Olga LIGAULT, Isabelle CLAUDET, Didier MIGNON, Frédéric MORISOT, Bruno JAN, Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS : 12 (dont 10 avec pouvoir et 2 sans pouvoir)

1. Evelyne TRESCARTES, pouvoir à Catherine DECUYPER
2. Sébastien DORA, pouvoir à Marie-Hélène GOUEDARD
3. Kévin AUGÉ, pouvoir à Richard ZEIGER
4. Laurence MARCHAND, pouvoir à Nicolas SORET
5. Bernadette MONNIER, pouvoir à Linda GUEDJALI
6. Bernard MORAINÉ, pouvoir à Mohamed BELKAID
7. Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à Jacques COURTAT
8. Francis BOURSIN, pouvoir à Xavier MARQUIS
9. Valérie SUBRENAT, pouvoir à Olga LIGAULT
10. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à Jean-Marc GRILLET-AUBERT
11. Guy AVENIA, sans pouvoir
12. Dominique AUBERGER, sans pouvoir

SECRETAIRE DE SEANCE : Linda GUEDJALI

**Objet : Modification du règlement d'intervention dans le cadre de l'Opération
Programmée d'Amélioration de l'Habitat - renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre-
ville de Joigny et du Programme d'Intérêt Général Intercommunal sur la Communauté de
Communes du Jovinien**

HAB/2025/85

Conseil Communautaire du
12 novembre 2025

OBJET : Modification du règlement d'intervention dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre-ville de Joigny et du Programme d'Intérêt Général Intercommunal sur la Communauté de Communes du Jovinien

(Voir le règlement d'intervention en pièce jointe)

Les conventions OPAH-RU et Programme d'Intérêt Général (PIG) ont été signées avec l'ANAH le 17 février 2022 et établissent les engagements réciproques des collectivités et de l'ANAH. La CCJ et la Ville de Joigny se sont ainsi engagées sur différents axes, qui ont été regroupés dans un règlement d'intervention opposable aux propriétaires. Compte tenu des évolutions précédemment exposées dans les délibérations d'avenants aux conventions d'OPAH-RU et PIG, il convient de faire évoluer ce règlement d'intervention.

VU la délibération HAB/72/2021 en date du 06 octobre 2021 adoptant la convention d'OPAH-RU ;

VU la délibération HAB/2022/12 du 15 mars 2022 approuvant le règlement d'intervention ;

CONSIDÉRANT le projet de modification du règlement d'intervention dans le cadre de l'OPAH-RU et du PIG intercommunal ;

VU l'avis du conseil des Maires du 03 novembre 2025 ;

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

-ACCEPTE le règlement d'intervention modifié tel qu'annexé,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer le règlement, ainsi que tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,



Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,



Linda GUEDJALI